



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

mucoviscidose

Question écrite n° 8744

Texte de la question

Mme Nathalie Nieson attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la prise en charge de la mucoviscidose alors que, depuis plus de vingt ans, partout en France, en septembre, de nombreux soutiens sont manifestés afin de lutter contre cette maladie dans le cadre de l'organisation des virades de l'espoir. L'association Vaincre la mucoviscidose relève que les patients atteints sont de plus en plus nombreux et vivent de plus en plus âgés. Cependant beaucoup reste à faire en matière d'organisation des soins et en matière de recherche. Elle souhaite connaître ses intentions concernant l'aide à la recherche sur la mucoviscidose.

Texte de la réponse

Avec une prévalence d'environ une personne atteinte sur 10 000, la mucoviscidose fait partie des maladies rares. Il s'agit d'une maladie génétique, autosomique récessive. Elle bénéficie, comme les autres maladies rares, des avancées des plans nationaux maladies rares, dont le second plan comprend, parmi ses trois axes, un axe entièrement consacré à la recherche. Les développements actuels concernent la recherche fondamentale, visant à corriger le gène anormal CFTR (pour Cystic fibrosis transmembrane conductance regulator) ou la protéine altérée, responsables de la maladie, comme la recherche clinique, visant à corriger les conséquences et les complications de la maladie, au premier rang desquelles les complications infectieuses. Le ministère des affaires sociales et de la santé soutient directement des projets de recherche clinique dans le cadre du programme hospitalier de recherche clinique.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Nieson](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8744

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6017

Réponse publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7436